

SÉNAT

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2014-2015

Comité sénatorial permanent des finances nationales

SEIZIÈME RAPPORT

Président L'honorable Joseph A. Day

Vice-président L'honorable Larry Smith

Mars 2015

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
1 INT	FRODUCTION	1
2 AP	ERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2014-2015	3
3 ÉT	UDE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2014-2015	4
3.1 S	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	4
3.1.1	Principaux postes votés	
3.1.2	·	
3.1.3	Dépenses législatives	7
3.1.4	Prévisions budgétaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	7
3.2 E	Emploi et Développement social Canada	8
3.2.1	Prévisions budgétaires	9
3.2.2	Programme de la Sécurité de la vieillesse	10
3.2.3	Dettes dues à la Couronne pour des prêts irrécouvrables aux étudiants canadiens	10
3.2.4	Programme des travailleurs étrangers temporaires	11
3.3	Défense nationale	11
3.3.1	Prévisions budgétaires	11
3.3.2		
3.3.3	Dépenses en publicité	13
3.4 A	Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	13
3.4.1	Prévisions budgétaires	13
3.4.2	Fonds pour l'aide humanitaire afin de lutter contre le virus Ebola	15
3.4.3	,	
3.4.4	·	
3.4.5	Gestion immobilière	16
3.5 A	Affaires indiennes et du Nord canadien	16
3.5.1	Prévisions budgétaires	16
3.5.2	S .	
3.5.3	Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations	18
3.5.4	· ·	
3.5.5	Fonds pour accroître le soutien au programme Nutrition Nord Canada	19
3.6 A	Agence de la santé publique du Canada	19
3.6.1	Prévisions budgétaires	
3.6.2		
3.6.3		
364	Réseau d'information sur la salubrité des aliments	21

3.7 Se	ervices partagés Canada	22
3.7.1	Mandat	22
3.7.2	Prévisions budgétaires	22
3.7.3	Transferts	23
3.8 Tr	avaux publics et Services gouvernementaux Canada	23
3.8.1	Prévisions budgétaires	24
3.8.2	Acceptation des cartes bancaires et de crédits	24
3.8.3	Réinvestissement des revenus	25
3.8.4	Certaines obligations transférées de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton	25
3.8.5	Cité parlementaire	25
3.8.6	Cale sèche d'Esquimalt	26

1 INTRODUCTION

Le <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u> a été déposé au Parlement le 19 février 2015 et constitue le dernier budget des dépenses pour l'exercice 2014-2015. Il s'agit du troisième budget supplémentaire de l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2015. Auparavant, le <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u> avait été déposé le 27 février 2014 et a été suivi par le <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015</u>, déposé le 14 mai 2014, et le <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, déposé le 5 novembre 2014.

Comme à l'habitude, ce budget supplémentaire des dépenses contient les autorisations de dépenses et les montants qui seront inclus dans les projets de loi de crédits à venir.

Dans le cadre de son étude sur le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, le Comité sénatorial permanent des finances nationales (le Comité) a accueilli des représentants de huit ministères et organismes fédéraux et ce, au cours de deux réunions tenues en février 2015.

Le 24 février 2015, le Comité a reçu des fonctionnaires provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, d'Emploi et Développement social Canada et du ministère de la Défense nationale. Les fonctionnaires respectifs de ces ministères étaient les suivants :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directeur exécutif, Secteur de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur principal, Secteur de la gestion des dépenses.

Emploi et Développement social Canada

Alexis Conrad, Directeur général, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Gail Johnson, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'apprentissage;

Dominique La Salle, directeur général, Secrétariat des politiques sur les aînés et les pensions;

Alain P. Séguin, dirigeant principal des finances.

Ministère de la Défense nationale

Major-général John Madower, chef de programme;

Jaime Pitfield, sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement;

Claude Rochette, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Finances et services du Ministère:

Edison Stewart, sous-ministre adjoint, Affaires publiques.

Le 25 février 2015, le Comité a accueilli des fonctionnaires provenant d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, d'Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Agence de la santé publique du Canada, de Services partagés Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les fonctionnaires respectifs de ces ministères étaient les suivants :

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint intérimaire et dirigeant principal des finances;

Lauren Webster, directrice de la gestion financière, Direction de la planification ministérielle, des finances et des technologies de l'information.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances;

Sheilagh Murphy, sous-ministre adjointe principale par intérim, Opérations régionales;

Stephen Van Dine, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord;

Marla Israel, directrice générale, Direction générale de la politique sociale et des programmes.

Agence de la santé publique du Canada

Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances;

Dre Theresa Tam, sous-administratrice en chef de la santé publique et chef de la direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire.

Services partagés Canada

Elizabeth Tromp, sous-ministre adjointe principale intérimaire, Services ministériels, et dirigeante principale des finances;

Kevin Radford, sous-ministre adjoint principal, Opérations.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration;

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale des biens immobiliers;

Nancy Chahwan, sous-ministre adjointe, Direction générale de la Cité parlementaire.

2 APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2014-2015

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont indiqué que le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* se divise comme à l'habitude en trois parties. La première, l'introduction, offre un aperçu de la structure et du but de ce budget. Elle comprend une section sur les principaux postes votés, une description des principaux changements aux crédits, une explication concernant les nouveaux crédits, présentés pour la première fois, ainsi que des tableaux récapitulatifs présentant ce budget ainsi que le total des fonds alloués pour l'exercice 2014-2015. La deuxième partie traite des besoins spécifiques de chaque ministère et organisme fédéral en ventilant ces besoins par crédit et initiative. Cette partie offre également de l'information sur les transferts et les subventions et contributions supplémentaires par programme. Finalement, la troisième partie, qui se trouve à être l'annexe, présente les annexes proposées au projet de loi de crédits concernant les montants demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses.

En outre, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* est accompagné d'informations additionnelles par organisation : les <u>affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor</u>, les <u>dépenses budgétaires par article courant de dépense</u>, les <u>dépenses par résultat stratégique et programme</u>, les prévisions législatives et les transferts entre organisations.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties entre dépenses budgétaires et dépenses non budgétaires, et divisées en deux catégories : les crédits votés et les postes législatifs¹. Au total, 41 organisations ont fait état de besoins supplémentaires figurant dans le *Budget supplémentaire* des dépenses (C) 2014-2015.

Comme l'indique le tableau 1, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* fournit de l'information sur des crédits votés en dépenses budgétaires supplémentaires de l'ordre de 1,8 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,1 % par rapport au *Budget principal des dépenses 2014-2015*. Le Parlement devra voter sur ces dépenses proposées via un projet de loi de crédits qui sera déposé avant la fin du mois de mars 2015. Ce budget supplémentaire des dépenses donne également de l'information sur des réductions en dépenses budgétaires législatives de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, ce qui constitue une baisse de 0,9 % par rapport au *Budget principal des dépenses 2014-2015*.

Les **dépenses budgétaires** comprennent le coût du service de la dette, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert et les contributions à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, investissements et avances) sont des débours qui représentent des changements de la composition des avoirs financiers du gouvernement du Canada. Les **crédits votés** sont les crédits pour lesquels on demande l'approbation du Parlement, au moyen d'un projet de loi de crédits, et les **postes législatifs** sont ceux que le Parlement autorise par une loi habilitante, et dont les prévisions ne figurent ici qu'à titre d'information.

Tableau 1 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 (dollars)

	2013-2014		2014-2015							
	Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour				
			Dépenses budgé	taires						
Crédits votés	93 935 334 459	86 282 034 901	2 410 900 361	2 873 981 951	1 783 307 702	93 958 272 273				
Postes législatifs	145 159 468 186	149 052 339 774	11 430 672	327 910 181	(1 288 498 633)	148 136 750 409				
Total	239 094 802 645	235 334 374 675	2 422 331 033	3 201 892 132	494 809 069	242 095 022 682				
			Dépenses non bud	gétaires						
Crédits votés	71 103 004	26 703 003	44 400 000	2	-	71 103 005				
Postes législatifs	(41 024 336 315)	(10 050 344 221)	-	-	246 301 814	(9 804 042 407)				
Total	(40 953 233 311)	(10 023 641 218)	44 400 000	2	246 301 814	(9 732 939 402)				

Source: Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015, pp. 1-3 et 1-4.

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont souligné que le total des crédits votés en dépenses budgétaires pour l'exercice 2014-2015 est à peu près le même que celui de l'exercice 2013-2014.

En réponse à une question d'un membre du Comité, les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont expliqué que les autorisations proposées diffèrent d'une année à l'autre en raison du fait que l'Agence du revenu du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et l'Agence Parcs Canada ont des crédits permanents pour une période de deux ans. Ils ont ajouté que le changement apporté au cours de l'exercice 2014-2015 à la présentation du Compte des opérations de l'assurance-emploi dans les documents budgétaires joue également un rôle important quant à la différence entre les autorisations proposées d'une année à l'autre.

Finalement, les fonctionnaires se sont engagés à fournir au Comité de l'information sur l'évolution des dépenses réelles du gouvernement fédéral ventilées par dépenses de fonctionnement, dépenses en capital et dépenses en subventions et contributions et ce, pour les cinq derniers exercices financiers. Au moment de la rédaction de ce rapport, le Comité n'avait pas encore reçu l'information demandée.

3 ÉTUDE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2014-2015

3.1 Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont présenté les principaux postes votés, les postes horizontaux et les dépenses législatives du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*. Ils ont également discuté des prévisions budgétaires de leur organisation.

3.1.1 Principaux postes votés

Les fonctionnaires ont présenté les principaux postes votés inclus dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*. Au nombre de onze, ces derniers, qui s'élèvent à près de 1,4 milliard de dollars et constituent près de 80 % des crédits de ce budget, sont :

- 400,0 millions de dollars pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour des affectations aux ministères et organismes fédéraux afin d'assurer le versement des indemnités de départ accumulées. En vertu des nouvelles conventions collectives, les fonctionnaires fédéraux n'accumuleront plus de crédits aux fins de l'indemnité de départ encaissables lorsqu'ils démissionnent ou prennent leur retraite. Le Comité a appris qu'au cours de l'exercice 2014-2015, environ 26 200 fonctionnaires encaisseront leur indemnité de départ;
- 294,6 millions de dollars pour Emploi et Développement social Canada afin de radier des dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables. Ce montant couvre 63 540 dettes dont la majorité des emprunteurs ont fait un défaut de paiement en 2008 ou avant. Les fonctionnaires ont ajouté que la dette moyenne s'élève à 4 500 \$;
- 196,3 millions de dollars pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de combler le manque à gagner au titre du Régime d'Assurance-revenu militaire. Les fonctionnaires ont expliqué que ce régime offre des prestations d'invalidité à long terme aux membres des Forces armées canadiennes libérés pour des raisons médicales et qu'au cours des deux dernières années le nombre de nouvelles demandes a augmenté en raison de la fin de la mission en Afghanistan. Ils ont ajouté que le coût total de ce régime pour l'exercice 2014-2015 est d'environ 173,7 millions de dollars pour quelque 2 800 demandes. À titre comparatif, il y a eu environ 1 450 demandes faites dans le cadre de ce régime entre 2008 et 2012;
- 138,1 millions de dollars pour la Défense nationale afin d'offrir un soutien militaire pour les opérations à l'étranger. Ces fonds sont liés aux présents conflits en Iraq et en Ukraine;
- 126,0 millions de dollars pour Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada afin de financer la prolongation du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction ainsi que le Fonds pour la paix et la sécurité mondiale. Les fonctionnaires ont mentionné que ce financement concerne les interventions internationales en cas de crise et des programmes destinés aux États fragiles touchés par un conflit;
- 69,1 millions de dollars pour Affaires indiennes et du Nord canadien afin de rembourser les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les autres fournisseurs de services pour leur intervention dans les communautés des Premières nations suite aux inondations et aux feux de forêt ayant eu lieu au cours de l'exercice 2014-2015 en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan;
- 52,0 millions de dollars pour Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada afin de soutenir des organisations internationales comme la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et Médecins sans frontières dans leur lutte contre le virus Ebola;
- 49,9 millions de dollars pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de soutenir la mise en œuvre des modifications aux prestations du Régime de soins de santé de la fonction publique négociées au mois de mars 2014 et dont les améliorations apportées aux prestations ont débuté en 2015. Le Comité a appris que d'autres changements seront instaurés d'ici avril 2018 dont une hausse des coûts assumés par les membres retraités, ce qui se traduira par une réduction des coûts du régime couverts par le gouvernement fédéral;
- 36,7 millions de dollars pour Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada afin d'appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui effectue des travaux dans les pays les plus pauvres;

- 33,4 millions de dollars pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de la santé publique du Canada afin d'assurer le maintien des programmes visant à atténuer les risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine, communément connue sous le nom de la maladie de la vache folle;
- 32,5 millions de dollars pour Services partagés Canada afin d'établir une nouvelle infrastructure sécuritaire pour la technologie de l'information et des télécommunications pour le Conseil national de recherche du Canada.

3.1.2 Postes horizontaux

Les fonctionnaires ont présenté les sept postes horizontaux² figurant dans le *Budget supplémentaire* des dépenses (C) 2014-2015 et pour lesquels au moins deux organisations ont décidé de collaborer à l'atteinte de résultats partagés :

- 37,7 millions de dollars pour assurer le maintien des programmes visant à atténuer les risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine pour la santé publique, la santé des animaux et l'économie.
 Ces fonds sont en lien avec les 205,5 millions de dollars que le gouvernement fédéral s'est engagé à verser sur une période de cinq ans dans son budget de 2014;
- 11,0 millions de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale. Ces fonds visent à supporter quatre différentes campagnes publicitaires, soit celles intitulées « Canada 150 » de Patrimoine canadien, « Services aux nouveaux arrivants » de Citoyenneté et Immigration Canada, « Plan d'action économique » du ministère des Finances Canada et « Recrutement des Forces armées canadiennes » du ministère de la Défense nationale;
- 27,5 millions de dollars pour des initiatives de préparation et d'intervention contre le virus Ebola afin de protéger les Canadiens et Canadiennes au pays et à l'étranger;
- 25,1 millions de dollars pour réformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires incluant la création du Programme de mobilité internationale qui sera axé sur l'entrée des ressortissants étrangers et priorisera les intérêts économiques et culturels du Canada au lieu de simplement pourvoir des postes particuliers;
- 12,8 millions de dollars pour renforcer le régime canadien de prévention, de préparation et d'intervention au regard des déversements d'hydrocarbures en milieu marin. Selon les fonctionnaires, le tout inclut par exemple l'établissement de nouveaux partenariats de planification de réponse pour quatre régions pilotes, des recherches sur les effets des produits pétroliers dans les environnements marins et la hausse de l'automatisation et l'interopérabilité du système de navigation du Canada;
- 3,3 millions de dollars pour prévenir l'abus de médicaments d'ordonnance tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2014. Le Comité a appris que les médicaments d'ordonnance constituent désormais la troisième substance la plus consommée par les jeunes canadiens et canadiennes après l'alcool et la marijuana. Les fonds demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses visent à soutenir des inspections pharmaceutiques afin de réduire le détournement de médicaments qui n'ont pas été correctement prescrits, sensibiliser la population aux effets de l'abus de médicaments sur ordonnance au moyen de publicités, améliorer les services de traitement et de prévention offerts aux Premières Nations ainsi qu'améliorer les données nationales sur les abus de médicaments d'ordonnance et la recherche connexe;

Pour obtenir le nom des ministères et organismes de même que les montants qui leur sont alloués dans le cadre de chacun de ces postes horizontaux, voir : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. I-16 à p. I-18.

 2,5 millions de dollars pour mettre sur pied un réseau d'information sur la salubrité des aliments afin de renforcer la capacité de détection et d'intervention dans ce domaine tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2014. Le Comité a appris que ce réseau permettra la compilation, l'analyse et l'échange en temps réel de données à ce sujet et que le tout favorisera une réponse plus rapide en cas de risque concernant la salubrité des aliments.

3.1.3 Dépenses législatives

Les fonctionnaires ont parlé d'une augmentation des dépenses législatives non budgétaires pour le ministère des Finances Canada s'élevant à 200,0 millions de dollars afin d'octroyer un prêt à l'Ukraine pour promouvoir des réformes économiques et du secteur financier.

Par ailleurs, ils ont souligné que le ministère des Finances Canada et Emploi et Développement social Canada affichent d'importantes diminutions de leurs dépenses législatives. La baisse des dépenses législatives du ministère des Finances Canada est de l'ordre de 1,1 milliard de dollars et liée aux frais d'intérêt. Ils ont précisé que cette baisse provient des frais d'intérêt moindres sur la dette non échue et les autres frais d'intérêt envisagés selon les prévisions d'économistes du secteur privé.

La diminution des dépenses législatives d'Emploi et Développement social Canada s'élève quant à elle à 420,8 millions de dollars, dont 322,9 millions de dollars sont en lien avec les Prestations de la Sécurité de vieillesse et 97,9 millions de dollars proviennent des Prestations du Supplément de revenu garanti. Les fonctionnaires ont mentionné que ces changements sont attribuables à la mise à jour des estimations portant sur le nombre de bénéficiaires et le montant moyen des prestations. Ils ont toutefois ajouté que les prévisions quant aux prestations aux aînés demeurent en hausse pour l'exercice 2014-2015 par rapport au précédent et que cette augmentation s'élève à environ 1,2 milliard de dollars.

En réponse à une question d'un membre du Comité, les fonctionnaires ont mentionné que le paiement mensuel prévu du Supplément de revenu garanti est passé de 450,59 \$ au début de l'exercice financier 2014-2015 à 454,19 \$ notamment en raison de la hausse du coût de la vie. Ils n'ont toutefois pas précisé à quel moment cette augmentation a eu lieu.

3.1.4 Prévisions budgétaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 646,1 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces dépenses représentent une augmentation des dépenses budgétaires du Secrétariat de 11,3 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015*, le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 2 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 2 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (dollars)

		2013-2014			2014-2015		
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses du Programme	218 344 779	231 214 433	74 920 000	(1 049 706)	-	315 655 712
5	Éventualités du gouvernement	750 000 000	750 000 000	-	-	-	750 000 000
10	Initiatives pangouvernementales	3 193 000	3 193 000	-	-	-	103 000
15	Rajustements à la rémunération	167 395 928	-	-	151 651 354	-	-
20	Assurances de la fonction publique	2 268 179 661	2 260 002 208	-	-	246 132 199	2 506 134 407
25	Report du budget de fonctionnement	1 648 912 689	1 600 000 000	-	-	-	460 111 826
30	Besoins en matière de rémunération	1 555 000 000	1 450 000 000	-	-	400 000 000	1 697 976 726
33	Report du budget des dépenses en capital	426 087 311	600 000 000	-	-	-	137 334 311
Tota	Il des crédits votés	7 036 958 476	6 894 409 641	74 920 000	150 601 648	646 132 199	5 867 315 982
Tota	l des postes législatifs	471 560 238	470 514 473	_			470 514 473
	ıl des dépenses gétaires	7 508 518 714	7 364 924 114	74 920 000	150 601 648	646 132 199	6 337 830 455

Sources: Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, p. II-288; <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015</u>, p. 2-18; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-89 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-41.

Les fonds additionnels demandés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada comprennent les trois éléments suivants :

- 400,0 millions de dollars pour des besoins en matière de rémunération;
- 196,3 millions de dollars pour combler le manque à gagner au titre du Régime d'assurance-revenu militaire;
- 49,9 millions de dollars pour soutenir la mise en œuvre des récentes modifications apportées aux prestations du Régime de soins de santé de la fonction publique.

3.2 Emploi et Développement social Canada

Lors de leur témoignage devant le Comité, les fonctionnaires d'Emploi et Développement social Canada ont entre autres discuté des prévisions budgétaires de leur organisation, du Programme de la Sécurité de la vieillesse, de la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables et du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

3.2.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des réductions additionnelles de l'ordre de 12,1 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour Emploi et Développement social Canada. Le tout représente une diminution des dépenses budgétaires du Ministère de 0,02 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015*, le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 3 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 3 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 d'Emploi et Développement social Canada (dollars)

		2013-2014			2014-2015		
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses de fonctionnement	631 933 247	571 067 134	8 964 980	(1 260 542)	17 171 212	627 542 433
5	Subventions et contributions	1 821 358 192	1 227 675 995	475 235 798	52 486 202	1	1 755 397 995
7	Radiation de dettes – Prêts canadiens aux étudiants	-	-	I	_	294 647 678	294 647 678
Tota	al des crédits votés	2 453 291 439	1 798 743 129	484 200 778	51 225 660	311 818 890	2 677 588 106
Tota	al des postes législatifs	48 140 275 335	49 872 029 598	799 222	(666 944)	(323 884 733)	49 556 614 732
Total des dépenses budgétaires		50 593 566 774	51 670 772 727	485 000 000	50 558 716	(12 065 843)	52 234 202 838
	al des dépenses non gétaires	760 632 426	779 981 475	-	-	46 301 814	826 283 289

Sources: Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, pp. II-197 et II-198, <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015</u>, p. 2-12, <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-59 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-28.

Les fonds additionnels demandés par Emploi et Développement social Canada comprennent les éléments suivants :

- 294,6 millions de dollars pour le Fonds pour la radiation de dettes dues à la Couronne pour des prêts canadiens aux étudiants irrécouvrables;
- 19,6 millions de dollars pour le Fonds pour réformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires;
- 46,3 millions de dollars au titre des dépenses législatives non budgétaires, principalement attribuable à la mise en place du nouveau Programme de prêts canadiens aux apprentis.

Ces demandes de financement additionnelles sont toutefois contrebalancées par la diminution suivante :

• 323,9 millions de dollars aux prévisions de dépenses législatives principalement attribuable au Programme de la Sécurité de la vieillesse.

3.2.2 Programme de la Sécurité de la vieillesse

Selon les fonctionnaires, la diminution des dépenses prévue pour le Programme de la Sécurité de la vieillesse s'explique par la baisse des prévisions relatives aux taux mensuels moyens des prestations et au nombre des bénéficiaires, combinée à l'augmentation prévue des montants qui seront recouvrés par le biais de l'impôt sur le revenu, en raison de l'impôt de récupération de la Sécurité de la vieillesse³. Il s'agit selon les fonctionnaires d'un ajustement en fonction des nouvelles données à jour qui n'affecte en rien les prestations versées aux bénéficiaires du Programme de la Sécurité de la vieillesse.

Répondant aux questions du Comité, les fonctionnaires ont indiqué qu'au cours de l'exercice 2013-2014, le gouvernement fédéral a versé à 5 307 168 aînés admissibles un peu plus de 41,8 milliards de dollars en prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et des Allocations pour les Canadiens et Canadiennes à faibles revenus. Pour 2014-2015, près de 43,8 milliards de dollars devraient être versés à 5 464 537 aînés admissibles.

3.2.3 Dettes dues à la Couronne pour des prêts irrécouvrables aux étudiants canadiens

Le Comité a appris qu'Emploi et développement social Canada demande un montant de 294,6 millions de dollars dans le cadre du *Budget des dépenses (C) 2014-2015*, afin de radier 65 540 prêts d'études canadiens irrécouvrables. Les fonctionnaires ont expliqué qu'au moment où ces prêts ont été consentis, ils représentaient des actifs pour le gouvernement et puisque ce dernier s'attendait à être remboursé, ils constituaient un poste non budgétaire aux fins des budgets des dépenses du gouvernement. Toutefois, afin de pouvoir les radier, le Ministère doit demander l'approbation du Parlement par le biais d'un crédit distinct⁴. Au moment de leur radiation, les prêts deviennent alors une dépense budgétaire.

Poursuivant leur témoignage, les fonctionnaires ont expliqué qu'en vertu du *Règlement sur la radiation des créances*⁵, les prêts d'études canadiens irrécouvrables doivent être radiés dans l'année au cours de laquelle ils deviennent irrécouvrables. *Le Règlement sur la radiation des créances* établit également les critères selon lesquels les comptes peuvent être radiés. Ces critères incluent notamment le décès, la faillite, le coût-bénéfice de recouvrer la créance, ou une difficulté financière exceptionnelle de l'emprunteur.

Les fonctionnaires ont également précisé que les créances peuvent être considérées comme étant irrécouvrables en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Cette loi établit une limite de six ans⁶ entre la dernière fois où l'emprunteur a reconnu sa responsabilité relative à son prêt étudiant et le moment où le gouvernement peut entreprendre une action en justice pour recouvrer cette créance, après quoi la créance est considérée comme étant prescrite.

Pour plus d'information concernant l'impôt de récupération de la sécurité de la vieillesse, voir : Service Canada, Impôt de récupération de la Sécurité de la vieillesse.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015, Emploi et développement social Canada a utilisé le crédit 7c.

⁵ Justice Canada, Loi sur la gestion des finances publiques, Règlement sur la radiation des créances (1994).

Justice Canada, Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants Article 16.1.

Selon les fonctionnaires, environ 88 % des 294,6 millions de dollars prévus pour la radiation de prêts sont liés à des prêts pour lesquels le délai de prescription de six ans est maintenant écoulé. Il s'agit de prêts pour lesquels aucun remboursement n'a été effectué depuis 2007 et pour lesquels les efforts de recouvrement ont échoué. La faillite des emprunteurs explique quant à elle 11 % de la valeur des prêts qui seront radiés alors que le solde de 1 % est radié en raison des autres critères prévus au *Règlement sur la radiation des créances*.

Lors de leur témoignage, les fonctionnaires ont affirmé que le Programme canadien de prêts aux étudiants fournit plus de 2,5 milliards de dollars en prêts d'études annuellement dans le but d'aider les étudiants qui ont besoin d'un soutien financier afin de poursuivre des études post-secondaires. Les fonctionnaires ont indiqué que le Ministère travaille présentement à la mise en place d'un processus qui leur permettra de maximiser le recouvrement des prêts aux étudiants.

3.2.4 Programme des travailleurs étrangers temporaires

Répondant aux questions du Comité, les fonctionnaires ont indiqué que le nombre de travailleurs étrangers qui entrent au Canada a augmenté considérablement au cours de la dernière décennie. Des éléments probants ont révélé que des employeurs embauchaient des travailleurs étrangers plutôt que des Canadiens et Canadiennes. En réponse à cette situation, le gouvernement fédéral a annoncé en juin 2014 une réforme en profondeur du Programme des travailleurs étrangers temporaires fain que les emplois disponibles soient d'abord offerts à des Canadiens et Canadiennes. Le montant de 19,6 millions de dollars demandé dans le cadre de ce budget supplémentaire des dépenses 2014-2015 servirait à la mise en œuvre des changements annoncés.

3.3 Défense nationale

Lors de leur témoignage devant le Comité, les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ont entre autres discuté des prévisions budgétaires de leur organisation, du soutien militaire pour les opérations à l'étranger et des dépenses en publicité du Ministère.

3.3.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 142,3 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour le ministère de la Défense nationale. Le tout représente une augmentation des dépenses budgétaires du Ministère de 0,7 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 4 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Gouvernement du Canada, <u>Le gouvernement du Canada réforme le Programme des travailleurs étrangers temporaires Veiller à ce que les emplois soient d'abord offerts aux Canadiens.</u>

Tableau 4 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2014-2015
de la Défense nationale (dollars)

		2013-2014		2014-2015				
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour	
1	Dépenses de fonctionnement	13 554 675 482	12 513 999 319	1	881 614 659	142 026 509	13 813 176 443	
5	Dépenses en capital	3 601 513 357	4 730 059 209	-	(6 227 688)	(1 200 500)	4 835 557 782	
10	Subventions et contributions	184 691 220	178 183 820	-	581 066	-	178 764 886	
Tota	Il des crédits votés	17 340 880 059	17 422 242 348	_	875 968 037	140 826 009	18 827 499 111	
Tota	l des postes législatifs	1 338 396 346	1 239 312 039	_	9 22 1	1 471 074	1 244 205 426	
	Il des dépenses gétaires	18 679 276 405	18 661 554 387	1	875 977 258	142 297 083	20 071 704 537	

Sources: Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, p. II-186; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-54 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-26.

Les fonds additionnels demandés par le ministère de la Défense nationale comprennent les éléments suivants :

- 138,1 millions de dollars pour le soutien militaire pour les opérations à l'étranger;
- 3,0 millions de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale;
- 1,8 million pour les activités d'assainissement de l'environnement sur le site du projet de construction de l'École du génie électrique et mécanique;
- 453 000 dollars pour les réinvestissements des redevances de la propriété intellectuelle.

3.3.2 Soutien militaire pour les opérations à l'étranger

Des membres du Comité ont questionné les fonctionnaires au sujet du financement des opérations militaires du Canada à l'étranger. Ces derniers ont expliqué que la demande de financement de138,1 millions de dollars présentée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* servirait à couvrir les coûts de déploiement et de l'intensification des opérations militaires en cours. Le tout inclut notamment les frais associés au transport aérien, aux munitions et à l'alimentation et l'hébergement du personnel militaire dans les zones de conflit. Le financement additionnel demandé vise aussi à couvrir les coûts reliés au soutien, à la réparation et à l'entretien de l'équipement utilisé lors des missions à l'étranger.

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, le Canada contribue notamment à la coalition qui lutte contre l'organisation État islamique en Irak. Ses opérations en Europe, quant à elles, soutiennent les efforts d'apaisement dirigés par l'OTAN pour contrer l'agression russe, notamment en Europe centrale et orientale.

Un membre du Comité a questionné les fonctionnaires afin de savoir si le budget accordé au ministère de la Défense nationale était suffisant pour que ce dernier s'acquitte de ses responsabilités en matière de sécurité et sûreté de la population canadienne et de ses opérations militaires à l'étranger. Les fonctionnaires du Ministère ont assuré le Comité que Défense nationale disposait des fonds nécessaires

pour soutenir ses opérations et ont signalé que le budget du Ministère avait augmenté de 5,1 milliards de dollars au cours des dix dernières années, passant de 14,7 milliards de dollars en 2005-2006 à 20,1 milliards de dollars en 2014-2015. De plus, le Ministère dispose d'un programme d'augmentation automatique de 2 % de son budget pour le protéger contre les effets de l'inflation, soit au niveau des dépenses de fonctionnement ou des dépenses en capital.

3.3.3 Dépenses en publicité

Des membres du Comité ont questionné les fonctionnaires au sujet des dépenses en publicité du Ministère. Les fonctionnaires ont indiqué au Comité que la dépense en publicité du Ministère est liée à la campagne de recrutement qui cible environ 20 professions prioritaires et vise à accroître le recrutement des femmes.

Un membre du Comité a aussi cherché à savoir comment se partageait, entre les populations anglophones et francophones ciblées, le budget de publicité de trois millions de dollars pour la campagne de recrutement des Forces armées canadiennes, particulièrement pour les populations francophones du Québec et hors Québec. Les fonctionnaires du Ministère se sont engagés de donner suite à cette demande d'information et ce, dans les meilleurs délais. Au moment d'écrire ce rapport, le Comité n'avait toutefois toujours pas reçu de réponse à ce sujet.

3.4 Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

Lors de leur témoignage, les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada ont abordé les prévisions budgétaires de leur organisation, le Fonds pour l'aide humanitaire afin de lutter contre le virus d'Ébola, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Fonds pour l'aide humanitaire afin de faire face à la crise qui sévit en Irak et la gestion immobilière de leur Ministère.

3.4.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 297,0 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. Le tout représente une augmentation des dépenses budgétaires du Ministère de 5,3 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015*, le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 5 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 5 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (dollars)

		2013-2014	2014-2015				
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses de fonctionnement	1 293 501 776	1 379 893 098	-	24 636 914	53 238 798	1 535 882 219
5	Dépenses en capital	147 738 491	145 274 489	133 617 958	628 443	2 505 001	323 433 537
10	Subventions et contributions	941 415 902	3 431 944 508	-	(379 803)	235 509 851	3 667 074 556
12	Conformément au paragraphe 12(2) de la Loi d'aide au développement international (institutions financières) paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs	_	ı	I	1	_	1
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurances et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions	65 380 000	50 779 000	1	_	1 753 339	52 532 339
_	Remise de créances – Prêts consentis au gouvernement de la République de l'Union du Myanmar (Birmanie)	8 306 202	ı	I	-	-	-
Tota	al des crédits votés	2 456 342 371	5 007 891 095	133 617 958	24 885 555	293 006 989	5 578 922 652
Tota	al des postes législatifs	173 722 973	341 634 062	422 823	12 189 119	3 957 209	358 203 213
bud	al des dépenses gétaires	2 630 065 344	5 349 525 157	134 040 781	37 074 674	296 964 198	5 937 125 865
	al des dépenses budgétaires	1	50 082 306	_	1	_	50 082 307

Sources:

Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, pp. Il-5 et II-6; <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015</u>, p. 2-1; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-2 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-1

Les fonds additionnels demandés par le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada comprennent les éléments suivants :

- 126,0 millions de dollars pour le financement destiné au Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction et au Fonds pour la paix et la sécurité mondiales;
- 52,0 millions de dollars pour le Fonds pour l'aide humanitaire afin de lutter contre le virus Ebola;
- 36,7 millions de dollars pour le financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme;

 28,0 millions de dollars pour le Fonds pour l'aide humanitaire afin de faire face à la crise qui sévit en Irak.

3.4.2 Fonds pour l'aide humanitaire afin de lutter contre le virus Ebola

Répondant aux questions de membres du Comité, les fonctionnaires ont expliqué que le financement de 52,0 millions de dollars demandé dans le cadre du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* servirait à soutenir la lutte contre l'épidémie liée au virus Ebola par les contributions du Canada aux initiatives de différentes organisations d'aide internationale comme l'Organisation mondiale de la santé, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, le Fonds de fiducie à partenaires multiples des Nations Unies pour la lutte contre le virus Ebola, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et Médecins sans frontières.

3.4.3 Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Les fonctionnaires ont signalé que depuis 2002, le Canada contribue annuellement au Fonds pour un montant moyen d'environ 170 millions de dollars. Le financement de 36,7 millions de dollars demandés dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* servirait à majorer la contribution annuelle du Canada au Fonds. Les fonctionnaires ont ajouté que des représentants canadiens participent activement à l'administration et à la gestion du Fonds. En raison de l'importance de la contribution financière du Canada, on retrouve plusieurs représentants canadiens sur divers comités clés du Fonds, tels que le comité des finances et le comité de stratégie et d'investissements.

Des membres du Comité ont demandé aux fonctionnaires d'évaluer les progrès réalisés par le Fonds mondial dans les efforts d'éradication du sida, de la tuberculose et du paludisme. Selon les fonctionnaires, le nombre de décès liés à ces trois maladies a diminué d'environ 40 % depuis 2002. Ils ont ajouté que bien qu'il y ait eu 2,2 millions de nouveaux cas de VIH, cela représente une réduction de 33 % du taux d'infection. Ce succès est dû en partie à l'utilisation de traitements antirétroviraux. Concernant les maladies évitables comme le paludisme, les fonctionnaires ont précisé que la distribution de moustiquaires de lit a augmenté grâce à un investissement d'environ 450 millions dollars par le biais du Fonds mondial.

3.4.4 Fonds pour l'aide humanitaire afin de faire face à la crise qui sévit en Irak

En réponse à des questions de membres du Comité, les fonctionnaires ont confirmé que l'allocation de 28,0 millions de dollars demandée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* représentait une somme additionnelle à l'aide totale déjà accordée aux réfugiés et aux victimes de la guerre en Irak. Ils ont également précisé que l'allocation demandée était la réponse du gouvernement à un appel d'assistance financière faite par l'Organisation des Nations Unies. Dans le cadre de ce programme d'aide, l'assistance humanitaire serait fournie par le Comité international de la Croix Rouge.

N'ayant pas été en mesure de répondre à toutes les questions du Comité, les fonctionnaires se sont engagés à fournir au Comité des renseignements supplémentaires sur le financement total de l'assistance humanitaire pour l'Irak. Au moment d'écrire ce rapport, le Comité n'avait pas encore reçu la réponse du Ministère.

3.4.5 Gestion immobilière

Répondant aux questions du Comité, les fonctionnaires ont confirmé la vente de l'immeuble du One Grosvenor Square à Londres, en Angleterre qui abritait le Haut-Commissariat du Canada au Royaume-Uni jusqu'en décembre 2014. Selon les fonctionnaires, cette transaction a généré des recettes totalisant entre 530 à 550 millions de dollars canadiens. Les fonctionnaires ont également confirmé que les recettes de cette vente dépassaient d'environ 300 millions de dollars les dépenses effectuées afin de déménager le Haut-Commissariat du Canada à Londres dans la Maison du Canada situé sur Trafalgar Square. Selon les fonctionnaires, les sommes excédentaires ont été versées au Fonds consolidé du Canada.

Le Comité a demandé une liste complète des biens immobiliers vendus par les missions diplomatiques canadiennes à travers le monde, incluant, entres autres, le prix de vente et le profit ou la perte sur la transaction, selon le cas. Les fonctionnaires ont accepté de donner suite à cette requête. Au moment d'écrire ce rapport, le Comité n'avait pas encore reçu la réponse du Ministère.

3.5 Affaires indiennes et du Nord canadien

Lors de leur témoignage, les fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont abordé les prévisions budgétaires de leur organisation, la gestion des urgences dans les réserves des Premières Nations, le Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations, le Fonds destiné à la Stratégie consolidée pour les Autochtones vivant en milieu urbain et le Fonds pour accroître le soutien au Programme Nutrition-Nord Canada.

3.5.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 115,8 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour Affaires indiennes et du Nord canadien. Le tout représente une réduction des dépenses budgétaires du Ministère de 1,4 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015*, le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 6 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 6 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 d'Affaires indiennes et du Nord canadien (dollars)

		2013-2014			2014-2015		
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses de fonctionnement	1 481 752 928	1 215 376 476	93 848 714	46 821 056	1 116 055	1 401 102 704
5	Dépenses en capital	16 282 615	5 695 536	10 600 001	27 516 283	-	46 441 764
10	Subventions et contributions	7 011 938 885	6 654 152 734	209 312 269	79 042 978	114 640 722	7 057 148 703
	al des dits votés	8 509 974 428	7 875 224 746	313 760 984	153 380 317	115 756 777	8 504 693 171
	al des tes législatifs	165 310 962	178 750 659	2 540 676	534 535	78 176	181 904 046
	al des dépenses Igétaires	8 675 285 390	8 053 975 405	316 301 660	153 914 852	115 834 953	8 686 597 217
	al des dépenses budgétaires	70 303 000	25 903 000	44 400 000	-	-	70 303 000

Sources:

Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses</u> <u>2014-2015</u>, pp. II-13 et II-14; <u>Budget supplémentaire des dépenses (A) 2014-2015</u>, p. 2-3; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-5 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-4.

Les fonds additionnels demandés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien comprennent les éléments suivants :

- 69,1 millions de dollars pour le Fonds pour une approche globale et durable de la gestion des urgences dans les réserves et pour les activités d'intervention et de rétablissement en cas d'urgence dans les réserves;
- 15,0 millions de dollars pour le Nouveau Fonds Chantiers Canada pour appuyer les investissements dans le cadre du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2013:
- 13,4 millions de dollars pour le Fonds destiné à la Stratégie consolidée pour les Autochtones vivant en milieu urbain;
- 11,3 millions de dollars pour accroître le soutien au programme Nutrition Nord Canada tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2014:
- 3,9 millions de dollars pour le renouvellement des accords de transfert financier de la Première Nation de Carcross/Tagish et de la Première Nation de Westbank;
- 1,8 million de dollars pour la mise en œuvre du projet pilote visant l'application à l'échelle nationale de traités progressifs et d'ententes qui ne sont pas des traités, ainsi qu'à l'accroissement du nombre de protocoles de consultation afin de respecter l'obligation légale de consulter;
- 1,3 million de dollars pour la mise en œuvre de l'Accord définitif de la Première Nation de Yale et de l'Accord définitif des Tla'amins.

3.5.2 Gestion des urgences dans les réserves des Premières nations

Les fonctionnaires ont expliqué qu'au cours de l'exercice 2014-2015, plus de situations urgentes ont nécessité des fonds du gouvernement, principalement pour faire suite aux inondations en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan ainsi qu'aux feux de forêt survenus sur le territoire canadien.

Les fonctionnaires ont indiqué que les prévisions de dépenses en matière de gestion des urgences continueront d'être un défi pour leur ministère, car des événements comme des inondations ou des feux de forêt sont difficiles à prévoir. Ils ont ajouté que la santé et la sécurité pour les Premières nations demeurent des priorités absolues du Ministère.

3.5.3 Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations

Les fonctionnaires ont discuté du fonds d'infrastructure pour les Premières Nations pour lequel le Ministère demande 15 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*. Selon les fonctionnaires, ces fonds s'ajouteraient à la contribution pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires de Premières Nations qui totalisait 1,2 milliard de dollars pour l'exercice 2014-2015.

Le financement supplémentaire demandé permettrait au Ministère de poursuivre ses investissements et de répondre aux besoins d'infrastructure des Premières Nations, au-delà de celles relatives aux écoles, à l'eau et au logement.

Répondant aux questions de membres du Comité, les fonctionnaires ont expliqué que le montant de 15 millions de dollars demandés dans le cadre du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* est la première tranche de financement provenant du Fonds Chantiers Canada. Le financement total prévu pour les Premières Nations dans le cadre de ce fonds est de 155 millions de dollars sur dix ans, alors que celle prévue dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence est de 139 millions de dollars sur cinq ans. Selon les fonctionnaires, ces deux montants sont combinés dans le Fonds d'infrastructure des Premières Nations. Ce fonds vise à financer des projets dans les six catégories suivantes :

- la planification et le développement des compétences;
- la gestion des déchets solides;
- la construction et l'entretien des routes et des ponts;
- les systèmes énergétiques,
- la connectivité;
- l'atténuation des catastrophes.

Les fonctionnaires ont expliqué qu'une fois que la décision est prise par le Ministère de financer un projet soumis par une communauté des Premières Nations, l'argent est envoyé directement à la communauté des Premières Nations, qui est alors responsable de la gestion du projet. Le Ministère, pour sa part, apporte le soutien nécessaire aux communautés, en particulier celles qui en ont davantage besoin.

Les fonctionnaires ont ajouté que les besoins en infrastructures sont importants dans les collectivités des Premières Nations et ce, à travers le pays. Selon eux, il y a eu des investissements importants au cours des dernières années, mais les besoins sont toujours là.

3.5.4 Fonds destinés à la Stratégie consolidée pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Les fonctionnaires ont expliqué que leur ministère demande13,4 millions de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015 pour le Fonds destiné à la Stratégie consolidée pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Ce fonds a permis des consolider un ancien programme

du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et trois anciens programmes du ministère du Patrimoine canadien dans l'objectif de rationaliser l'administration et de renforcer la gestion du programme. Le Fonds destiné à la Stratégie consolidée pour les Autochtones vivant en milieu urbain vise à favoriser la participation des autochtones vivant en milieu urbain dans l'économie canadienne et reconnaît le rôle essentiel joué par les organismes autochtones en milieu urbain partout au Canada.

Les fonctionnaires ont expliqué qu'avec ce financement, l'Association nationale des centres d'amitié⁸, qui est le principal prestataire de services dans le cadre de cette initiative, serait en mesure étendre la portée de ses services aux autochtones vivant en milieu urbain de 15 à 119 centres urbains, répartit sur l'ensemble du territoire canadien.

3.5.5 Fonds pour accroître le soutien au programme Nutrition Nord Canada

Les fonctionnaires ont indiqué que le gouvernement fédéral avait annoncé, par l'entremise de son budget de 2014, l'engagement d'augmenter le financement consacré au programme Nutrition Nord Canada. Pour donner suite à cet engagement, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* comprend une demande pour un financement supplémentaire de 11,3 millions de dollars qui serait consacré au programme Nutrition Nord Canada.

Répondant aux questions des membres du Comité, les fonctionnaires ont expliqué que ce programme subventionne la fourniture de certains aliments périssables nutritifs (fruits, légumes, lait, œufs, viande et fromage) pour les résidents du Nord canadien. Le financement demandé dans le cadre du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015* est nécessaire afin de répondre à l'augmentation de la demande des collectivités du Nord canadien pour les aliments admissibles au programme.

Les fonctionnaires ont ajouté qu'entre 2011 et 2014, le programme Nutrition Nord Canada a permis la réduction du prix des aliments admissibles tout en permettant d'expédier plus d'aliments aux collectivités du Nord canadien par rapport au programme précédent⁹.

3.6 Agence de la santé publique du Canada

Lors de leur témoignage, les fonctionnaires de l'Agence de la santé publique du Canada ont abordé les prévisions budgétaires de leur organisation, le virus Ebola, la maladie de la vache folle et le réseau d'information sur la salubrité des aliments.

3.6.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 23,4 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour l'Agence de la santé publique du Canada. Le tout représente une augmentation des dépenses budgétaires de l'Agence de 3,7 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 7 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Pour plus d'information sur l'Association nationale de l'amitié voir la page d'accueil du site internet de l'organisme disponible ici : http://nafc.ca/fr/.

Le programme Aliments-Poste a été remplacé par le programme Nutrition-Nord Canada en 2011.

Tableau 7 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 de l'Agence de la santé publique du Canada (dollars)

		2013-2014			2014-2015		
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses de fonctionnement	347 749 206	312 527 662	-	206 757	23 301 326	353 045 910
5	Dépenses en capital	9 949 016	6 100 596	_	1 605 685	-	8 760 266
10	Subventions et contributions	208 048 310	253 014 798	_	(1 913 225)	-	251 101 573
	al des dits votés	565 746 532	571 643 056	-	(100 783)	23 301 326	612 907 749
	al des tes législatifs	46 799 605	43 053 629	_	20 2 10	144 615	43 218 454
	al des dépenses gétaires	612 546 137	614 696 685	-	(80 573)	23 445 941	656 126 203

Sources:

Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, p. II-33; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-15 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-7.

Les fonds additionnels demandés par l'Agence de la santé publique du Canada comprennent les trois éléments suivants :

- 22,4 millions de dollars pour des initiatives de préparation et d'intervention contre le virus Ebola;
- 800 000 dollars pour assurer le maintien des programmes visant à atténuer les risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine pour la santé publique, la santé des animaux et l'économie;
- 126 062 dollars pour mettre sur pied un réseau d'information sur la salubrité des aliments tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2014.

3.6.2 Virus Ebola

Les fonctionnaires ont discuté de l'éclosion du virus Ebola en Afrique occidentale en soulignant que le 8 août 2014 l'Organisation mondiale de la santé a décrété que cette épidémie constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Ils ont ajouté que malgré le fait que le Canada n'a pas eu de cas du virus à ce jour et que le risque d'infection pour les Canadiens et Canadiennes demeure faible, ce virus représente une question de santé publique nationale et internationale.

Le Comité a été informé de l'engagement de l'Agence de la santé publique du Canada dans la lutte contre l'éclosion du virus Ebola en Afrique occidentale. Les fonctionnaires ont indiqué que depuis le mois d'avril 2014, le gouvernement fédéral a offert des fonds, son expertise et de l'équipement en lien avec ce combat. Il a notamment donné de l'équipement de protection individuelle, déployé des laboratoires mobiles favorisant un diagnostic rapide en Sierra Leone et offert 800 fioles du vaccin expérimental créé dans le laboratoire national de microbiologie situé à Winnipeg au Manitoba. Selon les informations recueillies par le Comité, ce vaccin expérimental fait l'objet d'essais cliniques dans 19 différents sites afin d'examiner son innocuité et d'établir le dosage adéquat.

Les fonctionnaires ont précisé que les fonds demandés en lien avec le virus Ebola auront pour but de travailler au développement et à l'acquisition d'un vaccin et de traitements contre ce virus afin de

s'assurer que les collectivités canadiennes soient prêtes à gérer les cas soupçonnées du virus et que les cas potentiels soient identifiés avant que les personnes atteintes entrent au Canada.

Les fonds permettront d'aider les collectivités canadiennes à se préparer, à diffuser des renseignements essentiels aux travailleurs de la santé de première ligne, à déployer des équipes d'intervention rapide fédérales en fournissant une capacité d'appoint aux provinces et aux territoires et à s'assurer que l'équipement de protection des fournisseurs de soins de santé soit disponible au moment voulu. Par ailleurs, le nombre d'agents de mise en quarantaine aux points d'entrée au Canada, qui ont pour mandat de contrôler les voyageurs provenant des régions touchées par le virus, pourra également être accru grâce à ces fonds.

3.6.3 Maladie de la vache folle

Les fonctionnaires ont expliqué que l'Agence surveille, détecte et examine tous les cas soupçonnés de de la maladie de la vache folle, ou encéphalopathie spongiforme bovine, afin d'identifier tous ceux chez les humains qui pourraient provenir des animaux. De plus, l'Agence réalise la quasi-totalité des analyses diagnostiques de cette maladie au Canada et elle travaille à améliorer et mettre à jour les méthodes de laboratoire utilisées pour les diagnostics au moyen de recherches ciblées.

3.6.4 Réseau d'information sur la salubrité des aliments

Les fonctionnaires ont indiqué que le gouvernement fédéral avait annoncé, par l'entremise de son budget de 2014, un financement de 43,8 millions de dollars sur cinq ans pour l'établissement d'un réseau d'information sur la salubrité des aliments parmi les organismes responsables au niveau fédéral, provincial et territorial et les laboratoires d'analyse des aliments. Ce réseau sera mis sur pied par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada dans le but de mieux prévoir et détecter les dangers d'origine alimentaire et de mieux les prévenir.

Le rôle de l'Agence de la santé publique du Canada dans cette initiative horizontale est d'élargir la plateforme électronique déjà en place sur le Web, le Réseau canadien de renseignements sur la santé publique. L'Agence canadienne d'inspections des aliments sera responsable de la gouvernance du réseau d'information sur la salubrité des aliments, de la mise en œuvre et de la gestion du projet de même que de la coordination et des communications avec les provinces, les territoires et les laboratoires privés. Finalement, Santé Canada fournira des données complètes et mises à jour de façon continue sur la contamination chimique et microbienne des aliments consommés au Canada.

Le Comité a appris que les fonds demandés dans le présent budget supplémentaire des dépenses seront utilisés pour financer les activités initiales de planification et de collecte des renseignements pour tirer profit du Réseau canadien de renseignements sur la santé publique déjà en place. Selon les fonctionnaires, l'expansion prévue de cette plateforme pour y intégrer les laboratoires d'analyse des aliments facilitera l'échange en temps réel des données de laboratoire

3.7 Services partagés Canada

Les fonctionnaires de Services partagés Canada ont discuté du mandat et des prévisions budgétaires de leur organisation de même que des transferts de fonds prévus.

3.7.1 **Mandat**

Les fonctionnaires ont rappelé au Comité que le mandat de leur organisation, qui a été créée en 2011, vise à transformer et à rationaliser les services fédéraux de la technologie de l'information afin d'offrir un service à meilleur coût. Ils ont poursuivi en disant que les partenariats établis par leur organisation avec les autres ministères et organismes fédéraux est un élément clé dans l'acquittement de leur mandat.

Répondant à une question d'un membre du Comité, ils ont expliqué que l'objectif de leur organisation est de consolider et moderniser les 485 centres de données du gouvernement fédéral en au plus sept centres modernes et sécuritaires, de regrouper les 50 réseaux étendus fédéraux en un seul et de transformer les 63 systèmes de courriel fédéraux en un seul.

Selon les fonctionnaires, leur organisation a généré à ce jour des économies s'élevant à 150 millions de dollars suite à l'examen de réduction des dépenses du budget fédéral de 2012. De plus, des économies de l'ordre de 50 millions de dollars sont prévues en lien avec la création d'un seul système de courriel et des gains de productivité s'élevant à 20 % accompagnés d'une réduction des effectifs sont anticipés d'ici sept ans.

3.7.2 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 39,9 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour Services partagés Canada. Le tout représente une augmentation des dépenses budgétaires de l'organisation de 2,4 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 8 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 8 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 de Services partagés Canada (dollars)

		2013-2014		2014-2015				
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour	
1	Dépenses de fonctionnement	1 279 827 170	1 176 098 834	_	43 038 410	10 816 305	1 291 833 768	
5	Dépenses en capital	221 727 054	216 592 917	_	15 510 658	29 109 260	282 890 824	
	al des dits votés	1 501 554 224	1 392 691 751	-	58 549 068	39 925 565	1 574 724 592	
	al des tes législatifs	100 053 423	80 631 826	_	41 434	-	98 252 416	
	al des dépenses Igétaires	1 601 607 647	1 473 323 577	-	58 590 502	39 925 565	1 672 977 008	

Sources: Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, p. Il-304; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-95 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-43.

Les fonctionnaires ont précisé que leur organisation demande dans ce budget supplémentaire des dépenses des fonds additionnels de l'ordre de 34,3 millions de dollars ainsi que des transferts nets s'élevant à 5,6 millions de dollars. Les fonds additionnels demandés par Services partagés Canada comprennent les deux éléments suivants :

- 32,5 millions de dollars pour l'établissement d'une nouvelle infrastructure sécuritaire pour la technologie de l'information et des télécommunications pour le Conseil national de recherche du Canada. Le Comité a appris que la nouvelle infrastructure remplacera l'ancien système qui a été compromis en juillet 2014 par une cyberattaque hautement organisée;
- 1,8 million de dollars pour couvrir les coûts supplémentaires liés à la prestation des services essentiels de technologie de l'information des ministères et organismes clients. Le Comité a appris ces fonds permettront d'aider Emploi et Développement social Canada et Immigration et Citoyenneté Canada avec l'infrastructure technologique liée à la nouvelle version du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

En réponse à une question du Comité, les fonctionnaires ont mentionné que leur organisation compte actuellement 6 100 employé(e)s comparativement à 6 400 employé(e)s au mois de février 2014. Ils ont ajouté que cette réduction des effectifs s'explique en partie par les économies réalisées en raison du déploiement de l'Initiative de transformation des services de courriel, c'est-à-dire le nouveau système de courriel du gouvernement fédéral.

3.7.3 Transferts

Les fonctionnaires ont indiqué que les transferts nets destinés à leur organisation se composent de 2,5 millions de dollars pour la création de Services partagés Canada et son travail en cours ainsi que de 3,1 millions de dollars pour divers projets et mesures. Ils ont discuté des trois principaux transferts suivants :

- 2,5 millions de dollars provenant d'Emploi et Développement social Canada pour financer des locaux à bureaux et des locaux de centres de données;
- 1,8 million de dollars provenant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la consolidation des centres de données;
- 1,4 million de dollars provenant du ministère de la Défense nationale en échange de services et d'équipement pour appuyer le projet militaire Mercury Global, un système de communications mondial par satellite à large bande, et pour les rénovations en matière de technologie de l'information réalisées au Collège militaire royal du Canada situé à Kingston en Ontario.

3.8 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Les fonctionnaires de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont abordé les prévisions budgétaires de leur ministère, l'acceptation des cartes bancaires et de crédit par le receveur général du Canada, le réinvestissement des revenus générés par des biens immobiliers et certaines obligations qui ont été transférées de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton à leur ministère. Ils ont également discuté de la cité parlementaire et de la cale sèche d'Esquimalt.

3.8.1 Prévisions budgétaires

Selon le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015*, des dépenses supplémentaires de 51,2 millions de dollars sont prévues pour 2014-2015 pour Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le tout représente une augmentation des dépenses budgétaires du Ministère de 1,8 % par rapport aux autorisations à ce jour qui comprennent le *Budget principal des dépenses 2014-2015* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015*. Le tableau 9 présente ces prévisions budgétaires réparties entre crédits votés et postes législatifs.

Tableau 9 – Budgets supplémentaires et principal des dépenses, 2013-2014 et 2014-2015 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (dollars)

		2013-2014	2014-2015				
		Budgets des dépenses	Budget principal	Budget suppl. (A)	Budget suppl. (B)	Budget suppl. (C)	Autorisations proposées à ce jour
1	Dépenses de fonctionnement	2 075 594 106	1 786 071 771	-	(209 308 452)	51 614 121	1 704 682 356
5	Dépenses en capital	642 604 595	759 963 628	-	334 498 855	-	1 158 489 653
Total des crédits votés		2 718 198 701	2 546 035 399	-	125 190 403	51 614 121	2 863 172 009
Total des postes législatifs		142 745 686	118 088 514	-	_	-	118 088 514
Total des dépenses budgétaires		2 860 944 387	2 664 123 913	ı	125 190 403	51 614 121	2 981 260 523

Sources:

Tableau préparé à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <u>Budget principal des dépenses 2014-2015</u>, p. II-331; <u>Budget supplémentaire des dépenses (B) 2014-2015</u>, p. 2-101 et <u>Budget supplémentaire des dépenses (C) 2014-2015</u>, p. 2-47.

Les fonds additionnels demandés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada comprennent les cinq éléments suivants :

- 17,4 millions de dollars pour l'augmentation des dépenses non discrétionnaires liées aux services d'acceptation des cartes bancaires et de crédit du receveur général du Canada;
- 16,5 millions de dollars pour le réinvestissement des revenus réalisés suite à la vente ou au transfert de biens immobiliers:
- 8,7 millions de dollars pour les coûts de locaux liés à l'administration des pensions de retraite. Les fonctionnaires ont indiqué au Comité qu'en vertu de la Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, les coûts associés à l'administration des principales caisses de retraite de la fonction publique doivent être facturés à chaque caisse plutôt que d'être couverts par les ministères fédéraux;
- 4,9 millions de dollars pour des obligations environnementales et d'autres obligations liées à l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton;
- 2,3 millions de dollars pour les projets de rénovations des immeubles de la Cité parlementaire.

3.8.2 Acceptation des cartes bancaires et de crédits

Les fonctionnaires ont expliqué que les fonds supplémentaires visant à couvrir les dépenses non discrétionnaires associées à l'acceptation des cartes bancaires et de crédit par le receveur général du Canada comprennent les augmentations de prix et de volume des frais bancaires et les frais postaux.

Ils ont poursuivi leur témoignage en faisant valoir que cette initiative d'acceptation des cartes bancaires et de crédit réduit le fardeau administratif du gouvernement fédéral quant aux paiements par chèque et en espèces et élargit les options de paiement et l'accessibilité à la population canadienne. Selon les données recueillies par le Comité, les Canadiens et Canadiennes effectuent chaque année des paiements s'élevant à environ trois milliards de dollars, par l'entremise de plus de dix millions d'opérations électroniques, en utilisant une carte bancaire ou de crédit.

Le Comité a appris qu'un des bénéfices de l'acceptation des cartes bancaires et de crédit est que le paiement est garanti et reçu de façon instantanée. Le tout évite ainsi au gouvernement fédéral d'avoir à faire les recouvrements et lui permet de générer des économies. Alors qu'une transaction en personne coûte environ 30 dollars en frais fixes, une transaction par carte de crédit en ligne coûte treize sous. Aux transactions par carte de crédit s'ajoutent des frais variables. Le gouvernement fédéral a réussi à négocier le taux des frais variables à 1,5 % du montant total de la transaction avec les compagnies Visa et MasterCard, au lieu du 2 % initialement proposé.

3.8.3 Réinvestissement des revenus

Les fonctionnaires ont affirmé que le Ministère demande le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de treize biens immobiliers durant l'exercice 2014-2015. Ce réinvestissement est destiné à la gestion du cycle de vie du parc immobilier du Ministère évalué à plusieurs milliards de dollars. Ils ont précisé que ces fonds serviront à couvrir les coûts liés au matériel et à la main-d'œuvre, les frais de gestion, les coûts associés à la supervision de la construction de même que les coûts de conception des projets nécessaires au maintien de l'intégrité des biens.

3.8.4 Certaines obligations transférées de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton

Les fonctionnaires ont mentionné que leur ministère demande des fonds supplémentaires pour respecter les obligations environnementales ainsi que certaines autres obligations en lien avec le transfert de certaines responsabilités de l'ancienne Société d'expansion du Cap-Breton au Ministère en juin 2014¹⁰. Ils ont expliqué que leur ministère a hérité des responsabilités suivantes :

- la gestion des terres touchées du point de vue environnemental par les activités d'extraction du charbon qui inclue l'assainissement, l'entretien à long terme et la surveillance des anciennes mines et des installations de traitement de l'eau;
- la gestion des avantages des anciens mineurs dont les programmes d'encouragement à la retraite anticipée, les avantages médicaux et la couverture de l'assurance vie;
- la gestion du portefeuille d'actifs immobiliers qui comprend plus de 800 biens répartis sur une superficie d'environ 12 500 acres.

3.8.5 Cité parlementaire

Le Comité a appris que le Ministère demande un financement additionnel afin de couvrir les coûts liés à l'occupation de l'édifice Archives publiques et Bibliothèque nationale. Cet édifice est présentement

En vertu de la *Loi* nº 1 sur le plan d'action économique de 2014, la Société d'expansion du Cap-Breton a été dissoute le 19 juin 2014 et ses activités ont été transférées à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

utilisé en remplacement de la salle d'activités protocolaires de la Chambre des communes et son utilisation est prévue jusqu'à la fin des travaux de rénovation apportés à l'édifice Sir-John-A.-Macdonald.

En réponse à une question d'un membre du Comité concernant le déménagement temporaire du Sénat au Centre de conférences du gouvernement situé au 2, rue Rideau à Ottawa, les fonctionnaires ont affirmé que le design de l'espace progresse et qu'environ 25 % de ce design et du réaménagement de l'édifice était complété en date du 25 février 2015. Ils ont ajouté que l'édifice sera prêt, comme prévu, à accueillir le Sénat d'ici 2018 et qu'il n'y a pas de dépassement de coûts à ce jour.

3.8.6 Cale sèche d'Esquimalt

Le Ministère prévoit recevoir un transfert au montant de 3,5 millions de dollars provenant de l'Agence Pacs Canada en lien avec le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Les fonctionnaires ont indiqué que ces fonds sont destinés à assainir la jetée sud de la cale sèche d'Esquimalt situé en Colombie-Britannique. Ils ont ajouté que cette initiative fait partie des efforts du Ministère visant à réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement, à procurer des avantages aux collectivités locales et à diminuer le fardeau de la responsabilité environnementale future.